

Vos crédits au meilleur taux

Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobiliers (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

Note : Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

www.Financelmmo.com

Crédit consommation : le crédit gratuit.

- 1** Généralités.
- 2** Le paiement.
- 3** Questions / Réponses.

1 - Qu'est ce qu'un crédit gratuit ?

Comme son nom l'indique, ce crédit ne doit comporter aucun intérêt. Le prix du bien proposé doit donc être similaire avec ou sans **crédit gratuit**. Les crédits gratuits sont principalement proposés par les commerçants.

La publicité doit indiquer :

- le montant de la remise consentie en cas de paiement comptant ;
- qui prend en charge le coût du **crédit gratuit**.

Pour tout crédit gratuit supérieur à 90 jours vous devez avoir :

- une offre préalable ;
- un délai de rétractation de 7 jours après signature du contrat.

2 - Le paiement d'un crédit gratuit.

Celui-ci s'effectue selon ce qui est spécifié dans le contrat :

- en 3 fois ;
- en 10 fois ;
- avec un délai de plusieurs mois avant le début des remboursements ;
-

Cependant, si l'acheteur décide de payer comptant le bien proposé en **crédit gratuit**, il devra bénéficier d'une ristourne, le bien lui coûtera donc moins cher. La remise sera calculée en fonction de la durée de l'emprunt.

Les remises :

- aucune remise pour une durée de moins de 3 mois ;

- 1,2 % pour 3 mois ;
- 0,3 % pour chaque mois supplémentaire.

Exemple :

Pour un **crédit gratuit** de 3 mois, le prix du paiement comptant sera de 98,8 % du prix affiché et pour un crédit de 24 mois, le prix sera de 92,8 % du prix affiché.

3 - Questions / Réponses.

Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne (www.FinancelImmo.com) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.